

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2020

Compte-rendu affiché le : 17 septembre 2020

Date de transmission en Sous-Préfecture : 17 septembre 2020

N° 20-08-18

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 septembre 2020

OBJET :

**Décisions du Maire –
Information du Conseil
municipal**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 29**

Secrétaire de séance : Lydie THOLLOT

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE – Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Christian BECUWE – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI- Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Céline BENNICI – Lydie THOLLOT – André HUBERT – Georges DUBESSET – Marie-Hélène BOUILHOL – Aurélie DESBREE – Romain MONTELMARD.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Gilles GRANGIER à Philippe DENIS – Marie-Hélène BRUNET à Mireille PAULET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20200916-20-08-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 17/09/2020

Affichage : 17/09/2020



OBJET DE LA DELIBERATION :

DECISIONS DU MAIRE - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de la délégation reçue par Monsieur Jean-Yves CHARBONNIER du Conseil Municipal par délibération du 17 avril 2014, à savoir :

- Décision n° 2020/58 – Bail précaire de courte durée consenti à titre gratuit à Madame MAHUL Clarisse pour l'occupation de l'espace 4 du Pôle des services, du 18 avril 2020 au 31 juillet 2020, ceci en attendant sa future installation dans le cabinet à Clos Galley.
- Décision n° 2020/59 – Mandat non exclusif confié à GIT IMMOBILIER pour la location du Pôle des services – Espaces 7 et 18, pour une durée d'un an.
- Décision n° 2020/60 – Convention signée avec la CRS 50 pour la mise à disposition gratuite du site de l'aérodrome pour des journées d'entraînement, d'une durée de trois ans à compter du 10 juin 2020.
- Décision n° 2020/61 – Elaboration du dossier d'autorisation de travaux pour la salle Deauville de l'hippodrome confiée à VINDRY ARCHI pour un montant s'élevant à 4 200,00 € TTC.
- Décision n° 2020/62 – Travaux complémentaires confiés à RICHATIN-MUNOZ pour un montant s'élevant à 475,41 € TTC dans le cadre du renfort de plancher salle Deauville.
- Décision n° 2020/63 – Avenant à la convention de partenariat pour intervention de Mme BAZOUD, conteuse et lectrice animatrice, au Relais d'Assistantes Maternelles. Report de la séance prévue initialement le 18 juin au 17 septembre 2020.
- Décision n° 2020/64 – Contrat de cession du spectacle "Au fond de la grange", proposé le dimanche 5 juillet, pour un montant s'élevant à 1 050,00 € TTC.
- Décision n° 2020/65 – Mission spécifique accessibilité – sécurité pour renfort du plancher salle Deauville confiée à ALPES CONTROLES pour un montant s'élevant à 1 152,00 € TTC.
- Décision n° 2020/66 – Avenant n°1 d'un montant s'élevant de 2 400 € TTC, à la Mission de maîtrise d'œuvre confiée à l'ATELIER DE LA GARE, dans le cadre de l'aménagement de locaux associatifs au Cloître.
- Décision n° 2020/67 – Avenant n°1 au marché de prestations de service pour l'animation du secteur jeunesse confié à RELAIS 42 – Prolongation jusqu'au 31 décembre 2020 pour un montant s'élevant à 20 000,00 € (non soumis à la TVA).
- Décision n° 2020/68 – Contrat de maintenance de l'ascenseur Hippodrome signé avec LOIRE ASCENSEURS pour une durée de 5 ans et un montant annuel de 820,00 € HT.
- Décision n° 2020/69 – Vente du véhicule RENAULT G210 bi-benne grue pour un montant de 4 500 € à la SARL GAILLARD Mathieu.
- Décision n° 2020/70 – Contrat de l'association Tout en Vrac pour la cession du droit d'exploitation du spectacle BURNING SCARLETT, le dimanche 9 août, pour un montant s'élevant à 1 635.25 € TTC ;
- Décision n° 2020/71 – Avenant au marché de travaux passés selon la procédure adaptée dans le cadre de l'aménagement de locaux associatifs et archives au Cloître
Avenant n° 1 au Lot 6 – Menuiserie intérieure bois – MENUISERIE DU FOREZ :
Montant initial tranche ferme : 6 510.65 € HT
Avenant n° 1 : 1 475.60 € HT
Nouveau montant : 7 986.25 € HT
- Décision n° 2020/72 – Contrat de maintenance signé avec BODET Sport pour le panneau de sport installé au gymnase La Colombe, d'une durée de 4 ans à compter du 1^{er} septembre 2020 et un montant annuel s'élevant à 480.00 € TTC.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20200916-20-08-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 17/09/2020
Affichage : 17/09/2020

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de sa délégation reçue du Conseil Municipal par délibération du 16 juillet 2020, à savoir :

- Décision n° 2020/73 – Contrat d'entretien des chaudières des bâtiments communaux signé avec LACASSAGNE CDM, du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, pour un montant annuel de 9 627.61 € TTC.
- Décision n° 2020/74 – Contrôle quinquennal des ascenseurs Salle S. Veil – Hôtel de Ville – Pôle des services – Bibliothèque Cloître et crèches Les petits Galopins confié à DEKRA pour un montant s'élevant à 690.00 € TTC.
- Décision n° 2020/75 – Avenant n° 1 prolongeant les baux précaires consentis à Mesdames LAVAIRE, MAHUL, FERREOL et à Monsieur BUSSY.
- Décision n° 2020/76 – Construction d'un ascenseur extérieur à l'hippodrome de Saint-Galmier –
Lot 3 Menuiserie – SARL CROIZAT – Avenant n° 1 : 929.02 € TTC portant le marché à 17 251.46 € TTC
- Décision n° 2020/77 – Avenant n° 4 au Contrat SMACL Responsabilité civile pour régularisation de l'exercice 2019 : 1 264,90 €
- Décision n° 2020/78 - Association Le Poisson Volant – Concert du groupe les Gaspards prévu le 24 juillet 2020 (bon de commande A20-089 – 1 500.00 € TTC) – Avenant actant le report en 2021 avec date à préciser ultérieurement.
- Décision n° 2020/79 - Mandat non exclusif confié à GIT IMMOBILIER pour la location du Pôle des services – Espaces 7, 8 et 18, pour une durée d'un an.
- Décision n° 2020/80 - Bail professionnel consenti à Marie PLAZIAT LECROQ, pour l'occupation de l'espace 9 du Pôle des services, d'une durée de 6 ans à compter du 17 août 2020 – Loyer annuel charges incluses : 2 616.00 € HT
- Décision n° 2020/81 - Bail dérogatoire consenti à la société ALLTEQ pour l'occupation de l'espace 6 du Pôle des services, d'une durée de 3 ans à compter du 1er août 2020 – Loyer annuel charges incluses : 5 100.00 € HT
- Décision n° 2020/82 – Convention de partenariat avec ADT Loire Tourisme concernant le dispositif Fleurir la Loire pour un volet animation.
- Décision n° 2020/83 - Construction d'un ascenseur extérieur à l'hippodrome – Lot 1 Maçonnerie – SARL BENY – Avenant n° 2 : 847.84 € HT - Nouveau montant du marché : 24 022.14 € HT
- Décision n° 2020/84 – Convention de mise à disposition de la salle des arts martiaux au centre Mutualiste d'Addictologie pour l'année 2020-2021 – redevance mensuelle de 100 euros.
- Décision n° 2020/85 – Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de l'espace jeunesse municipal à RELAIS 42 prolongeant la durée jusqu'au 31 décembre 2020.
- Décision n° 2020/86 - Le Théâtre de la Toupine - Contrat de cession du droit d'exploitation de spectacle "Monstres Jeux" – Dimanche 20 septembre 2020 – Place des Roches

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions qui n'appellent aucune remarque de la part de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 17 septembre 2020.

LE MAIRE,
Philippe DENIS.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20200916-20-08-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/09/2020

Affichage : 17/09/2020

